

Remplage : (n.m.) Dans l'architecture gothique, armatures en pierres qui emplissent une baie.

Du latin classique *implere* (emplir). Le suffixe *-age* indique une action ou son résultat. Le terme est relevé par Frédéric Godefroy (Dictionnaire de l'ancienne langue française) en 1467/1468, dans le Compte de Lacheau : « Avec les remplages de machonnerie entre lesd. Ogives. »

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site www.normannia.fr ; avec son aimable autorisation.



© CF&FT